

Vœux du maire 2023

Mesdames Messieurs, chers amis,

Quel bon plaisir de vous retrouver, de nous retrouver au travers de cette soirée des vœux. Par deux fois, cette rencontre a été annulée pour les raisons que vous savez, je n'y reviendrai pas. Aujourd'hui, mes collègues du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de partager ces quelques heures avec vous.

Afin de mieux profiter de ces retrouvailles et des échanges informels qui ne manqueront pas de se dérouler au gré des rencontres, je vais tenter d'être bref et au risque de vous lasser un peu, je vais essayer de vous donner une photographie un peu technique de notre commune. Je pense que vous en savez déjà beaucoup sur Campigny mais apporter des précisions, des détails permettra d'avoir une vue plus précise.

La commune s'étend sur 10.74 Km² ou encore soit 1074 hectares dont environ 80 hectares de bois communaux.

1122 habitants au tout dernier recensement ; en 10 ans, nous sommes passés de 976 habitants à 1122 soit un bond de 146 personnes. Donc continuons comme ça : pour les plus anciens, tenez bon, pour les plus jeunes.....à votre bon goût.

Plus tristement, c'est 13 d'entre nous qui sont décédés en 2022. Nous en avons bien évidemment le meilleur souvenir et une pensée sincère pour les familles.

Avec beaucoup plus de joie, nous avons accueilli 8 tout jeunes Campignois.

105 élèves fréquentent l'école pour cette rentrée 2022 contre 121 en 2021 : j'y reviendrai. La garderie et la cantine de 80 enfants complètent l'accueil.

Dix professionnels : deux agents administratifs, trois agents techniques, et 5 titulaires pour l'école permettent aux services de fonctionner le mieux possible. Ce qui est le cas, chacunes et chacun se voient ici, sincèrement remerciés.

3 fermes sont établies, 4 artisans, une société de conditionnement.

Un seul et unique commerce qu'il nous faut tous fréquenter au mieux.

Je vous vois tenus en haleine par la suite de chiffres, je vais donc continuer à vous faire plaisir en abordant les données budgétaires :

Dans une commune, il y a deux budgets ou plutôt deux sections : l'investissement et le fonctionnement, le premier pour les gros achats et les travaux, le deuxième pour la vie de tous les jours, les dépenses courantes. Je fais simple bien sûr.

Pour l'investissement, c'est 207 521 € qui ont été engagés. Pour le fonctionnement, c'est 899 550 qui ont été inscrits en prévisionnel. Aujourd'hui, à l'heure des comptes, tout n'étant pas clos, je ne peux aller plus loin dans les résultats 2022.

Mais, je reviens sur les investissements : sachez que le plus souvent possible, avant d'engager un investissement, nous recherchons des aides financières auprès par exemple du département, de la Com Com, auprès de l'Etat par la rubrique DETR, (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Sur La totalité des investissements soit 207 521 €, 24 453€ d'aides ont été reçues, et 17 412€ sont attendues, soit environ 20% des dépenses. Inutile de vous dire que cela ne se fait pas tout seul, je tiens ici à souligner l'excellent travail de nos deux secrétaires ; il faut en effet beaucoup de papiers, nous sommes en France, pour avoir des dossiers éligibles.

Sur le fonctionnement, je ne vais pas vous faire l'article sur les augmentations des dépenses liées au coût de l'énergie, au coût des matières premières, à l'inflation, aux pannes de réacteurs, au prix du pétrole indexé sur le celui du gaz...etc, toutes ces élucubrations nous abreuvent à longueur de journée et font que nous sommes bien peu nombreux à comprendre qui décide, sur quelle base, avec qui, et pourquoi.

Vous subissez ces coups de boutoir aussi, comme les communes les subissent. La croissance économique se fait au prix d'un effondrement intellectuel, un délitement de la société, un déclin progressif dans un monde désormais vidé de son sens, un monde se réduisant à un temple du business et de la consommation.... au grand dam de notre pauvre planète pour laquelle ces mêmes grands entrepreneurs, ces orateurs de la première pluie, curieusement, sur nos ondes et chaînes proposent des solutions, qui miraculeusement arrangent encore un peu plus leurs affaires. Nos médias égrènent à longueur de journée ces points, entrecoupés de publicité, ce qui les enrichit, eux aussi un peu plus. Cela ne manque pas de piquant.

Bon, tranquillisons-nous, en gardant une certaine sagesse et l'intelligence du cœur.

Pour revenir sur le budget, il me faut vous indiquer les recettes dont nous disposons aujourd'hui : elles sont principalement de trois types, les impôts, les dotations d'Etat et subventions, et les produits de gestion courante comme la location de la salle des fêtes ou la location des prairies communales...

Les impôts, c'est 293 844 €, les subventions et dotations d'Etat : 262 351 €, Les produits de gestion courante 25 523 €. Vous me direz que cela ne fait pas les 899 550 € annoncés. En effet, la différence est constituée par les excédents et fonds de réserves, reports à nouveau, résultats des années précédentes qui nous permettent d'alimenter notre section d'investissement pour laquelle nous n'avons pas d'autre ressource.

Ces chiffres regardés sur les dernières années montrent une certaine stabilité sauf pour les dotations d'Etat en baisse globalement de 19 000 €

Nous perdons aussi suite au passage en FPU (fiscalité professionnelle unique, signifiant que la Com Com est substituée aux communes dans la perception de tous les impôts économiques.) 21 236 € dont l'Ifer, (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux), concernant les éoliennes pour 14 940 €. Cette somme n'est pas complètement perdue puisque ce prélèvement à la source, en quelque sorte, permet en partie, de financer le transfert des compétences scolaires.

Ces chiffres n'obligent pas à être complètement serein. L'avenir est très incertain.

Il nous faut donc avoir une gestion des plus rigoureuse, car en dehors de ce que je vous ai présenté, nous n'avons pas d'autres revenus dans la commune comme il en existe dans les communes avec entreprises, commerces multiples.

Nous avons la chance d'avoir une école, source de vie, d'animation, d'attractivité. Alors certes, je parlais de chiffres, l'école demande un investissement financier important d'un peu plus de 25% du budget de fonctionnement soit 230 210 €, dont 25 500 € de cantine annuellement. Mais l'école nous préoccupe bien plus en ce moment puisque comme vous le savez, nous avons eu une fermeture de classe et nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle fermeture. En dehors de sa fonction première qui porte sur la scolarisation de nos enfants et qui est à Campigny particulièrement de grande qualité, les enseignants s'en voient ici vivement remerciés, l'école c'est aussi la dynamique apportée, la vitalité de la commune. Je n'imagine pas Campigny sans école et sans cette animation du matin, du soir, ces voix et cris d'enfants en récréation. Avec Madame Ponty, Directrice, nous veillons au grain et je ne manquerai pas de vous informer si une mauvaise perspective se dessinait.

Les réalisations dans la commune, vous les avez suivies au travers du Campignois.

Le schéma de défense incendie est un gros chantier à mener car il faut maintenant que chaque habitation soit à deux cents mètres maximum d'un point incendie. Nous y travaillons donc chaque année en sachant que dans certains cas nous serons bien en difficulté pour répondre à cette exigence départementale puisque nous n'avons pas partout des réseaux d'eau adéquats, qu'il faut alors enterrer des citernes ou poser des bâches mais pour cela il nous faut du terrain que nous n'avons pas toujours. De plus, certaines maisons isolées sont difficiles à desservir. Bien évidemment cela percute encore le budget investissement même si à ce jour nous avons bien obtenu des aides financières du département.

Les autres réalisations ont porté sur des réfections de voiries, je vous rappelle que les voiries sont une compétence communautaire et qu'il nous faut vivement défendre nos intérêts car toutes les communes ont des voiries à refaire.

La vidéoprotection est la solution que nous avons retenue pour pallier les incivilités inacceptables, continuelles. Je ne comprends pas que l'on détériore les espaces de vie ou même qu'on ne les respecte pas en termes de propreté ; bouteilles et autres déchets jonchent l'espace public, se retrouvent dans nos bois.

Et puis encore, la fibre à l'école, l'aménagement de l'abord de l'école, un sol anti-dérapant sous le préau de l'école, l'installation d'un autre colombarium, la plantation de haies et d'arbres, ...Vous avez suivi tout cela.

Régulièrement nous sommes interpellés à propos de la vitesse excessive sur nos routes. Soyons d'abord tous vigilants. Pour le reste, il y aura toujours des excès et la seule façon de les contrer, repose sur l'intervention des forces de l'ordre. Nos relations avec la gendarmerie sont d'excellente qualité, mais il n'est pas possible qu'un gendarme soit derrière chaque automobiliste. Ils ont un large territoire à couvrir et ne peuvent être continuellement à Campigny. Alors la réflexion, en cours, porte sur l'engagement de moyens techniques de ralentissement, dos d'âne, feux intelligents. Mais là encore, les sommes à engager sont importantes. Par ailleurs, contenter tout le monde est impossible. Là encore, la simplicité n'est pas de mise.

La réfection de l'électricité de l'église est également à réaliser, tout comme le ravalement des murs de l'école ou encore les corniches de la mairie qui s'effritent.

Que reste-il, vous avez suivi à travers la presse les changements au sein de la Com Com. La nouvelle gouvernance débute sous la présidence de M. Francis Courel.

Attendons voire. Le grand chantier 2023 à la Com Com, va porter sur le maintien ou pas du transfert de la compétence scolaire.

Quant aux associations communales, elles se relèvent de la période covid et tentent de retrouver leurs activités bien connues d'avant crise.

L'avenir, eh bien à l'époque où nous vivons, l'avenir c'est peut-être maintenant. Tout va tellement vite.

Comme vous venez de l'entendre, nous avons toujours des projets de travaux et d'investissement mais faut-il encore pouvoir les financer. Le travail n'est pas simple et bien mal connu. Il est couteux, en temps, en énergie, accapare une bonne partie de la vie des élus locaux.

Souvent, il demeure l'impression d'un manque d'action, une absence de compréhension.

Pourtant, nous sommes bien loin d'être les seuls à détenir les leviers du pouvoir et à déterminer les conditions d'application des décisions, produites boulevard St germain ou à Bercy, ou parfois, même, tout à côté. Car, il faut reconnaître que même localement, nous avons aussi une tendance à compliquer ce qui pourrait rester simple. De bonnes décisions se voient transformées en réalités ubuesques ou cauchemardesques pour le citoyen ou l'entrepreneur lambda.

Il est difficile de démêler les responsabilités des uns et des autres dans un système qui paraît organisé afin que personne ne soit jamais tenu pour responsable de quelque chose.

Ainsi la démocratie se meurt de ces petites lâchetés et manipulations de discours et le sentiment de décalage entre les élites et le peuple, entre l'Etat et les citoyens s'accroît, l'abstention électorale grandissante en est peut-être la traduction.

Le choc de simplification toujours promis, attendu aboutit à croire que la simplification, c'est compliqué.

Voilà, je vous souhaite la meilleure année possible et vous invite à partager un verre en remerciant Mélanie et les membres du bureau qui ont préparé ce pot de l'amitié.

Je vous fais part d'un complément d'information reçu le 4 février.

La carte scolaire dans l'Eure est actée : 71 fermetures et 8 ouvertures de classe à la rentrée.

La bonne nouvelle est que pour la rentrée prochaine Campigny n'aura pas de fermeture de classe.